ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Halle.— Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit de 3 à 5 heures.

Consultations judiciaires gratuites. — A l'Hôtel-de-ville, de 3 à 6 h. du soir.

Théâtre Couvreux, rue Archimède, représentation à 8 heures du soir. — «Miss Robinson» opérette féérique et « l'Etincelle » comédie.

Bains municipaux. — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.

Laboratoire municipal. — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, s'adresser au secrétariat de la mairie pour les analyses.

Tribunal de simple police. — Pas d'Audience.

Marché.— Grande-Place et place de la Liberté.

Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Cours publics : Langue anglaise, garçons, première année, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir ; jeunes filles, 1re, 2e et 3e années de 6 h. à 7 h. 1/2 du soir.

Langue allemande, 1er cours, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Géographie commerciale, de 8 à 9 h. 1/2 du soir.

Comptabilité et arithmétique commerciales cours de 2e année, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Tous ces cours ont lieu à l'immeuble Pierre Catteau.

Grand Théâtre Hippodrome. — A 8 h., « La Poupée », opéra comique et « Le Chien du Jardinier ».

L'AFFAIRE DE « LA PAIX »

au Tribunal de Commerce

Hier est venue, devant le Tribunal de commerce, ainsi que nous l'avions annoncé, la nouvelle affaire intentée contre la coopérative « La Paix » par ceux qui espèrent — vainement hélas ! — la voir disparaître ou devenir une coopérative catholique.

L'avocat des Marissal, Gallet et autres, Me Verstaen, n'était pas présent quand la cause a été appelée. Elle a été remise à huitaine sur la demande de Me Delesalle, avocat de la coopérative ouvrière.

Les rentes des travailleurs. — Un accident est survenu le 2 janvier chez M. L. Vanverts, fabricant, boulevard Montesquieu, au nommé Leclercq Lièvin, 40 ans, graisseur, à Croix, rue St-Nicolas, 20.

Cet ouvrier a eu l'index droit pris dans un engrenage. La blessure est une plaie contuse de l'index droit qui, pour la guérison exigera un repos de 4 à 5 jours, d'après le docteur Derville.

— Le 3 janvier, à 5 h. du soir, chez MM. Léon Allart et Cie, peigneurs de lins, Grande-Rue, un accident est survenu au nommé Grévin Augustin, 28 ans, camionneur, rue de l'Ommelet, 131.

Cet ouvrier a fait une chute du siège de son camion en conduisant son attelage ; la blessure est une plaie contuse de la jambe droite ; la guérison exigera un repos de 10 jours, d'après le docteur Druesne.

— Un accident est survenu le 2 janvier, à 2 heures du soir, chez M. Léon Allart et Cie, peigneurs, grande-rue, au nommé Dewitte Jules, 39 ans, dégorgeur, demeurant à Mouscron.

En plaçant une courroie sur la poulie d'un tambour de carde, cet ouvrier a glissé et s'est donné un choc sur le bout de l'arbre de ce tambour.

La blessure est une contusion du bas ventre.

La guérison exigera douze jours de repos d'après le docteur Druesne.

— Un accident est survenu le 3 janvier, à 4 heures du soir, chez M. E. Roussel-Desrousseaux, teinturier-apprêteur, rue Watt, au nommé Debaer Albert, 43 ans, turbineur, demeurant à Pottes (Belgique).

La main de l'ouvrier a été engagée entre le plateau et le recouvrement de la poire d'une turbine, ce qui a occasionné une blessure, plaies par écrasement des index et médius de la main gauche.

La guérison aura lieu fin janvier, d'après le docteur Lepers.

Vol à la gare. — Le secrétaire du chef de la gare de Roubaix constatait lundi matin qu'un hardi malfaiteur avait enlevé de son pupitre une somme de cinquante francs.

A la suite de la plainte déposée, un homme d'équipe de la petite vitesse, nommé Emile Meurisse, âgé de 25 ans, demeurant rue de la Barbe-d'Or, rue Therin, 10, fut arrêté.

Il a fait hier des aveux complets, disant que depuis huit jours, qu'il faisait l'intérim au bureau du chef de gare, il avait étudié son coup, qu'il avait pris, dans ce bureau, la clef du pupitre du secrétaire.

Le coupable est depuis dix-huit mois au service de la Compagnie du Nord.

M. Laché, commissaire du 1er arrondissement, qui a mené très habilement cette enquête, a mis le coupable à la disposition du Parquet de Lille.

TU QUOQUE !

Le *Journal de Roubaix*, jaloux du « succès » remporté par le monsieur qui signe dans la *Croix* J. des V., a voulu lui aussi, apporter le concours de sa bêtise dans la querelle d'allemand que nous a valu notre modification de la manchette de l'*Egalité*.

Nous savions qu'il y avait grande baisse dans l'intellect et dans le jugement du « bien informé ».

Il a tenu à nous apprendre que cela était devenu du gâtisme. Pauvre vieux va !

La tempête. — Hier matin, vers 6 h. 1/2, une ouvrière doublieuse de chez M. Leruste, la nommée Angèle Lorthiois, âgée de 16 ans, demeurant rue St-Laurent, côté St-François, 25, se rendait à son travail.

Alors qu'elle longeait le canal, en passant près du pont Salembier, et comme elle se protégeait de l'ondée à l'aide d'un parapluie ; le vent s'y engouffra soudain et la précipita dans le canal.

Heureusement que le même coup de vent la ramena près du bord. La jeune fille put saisir des herbes le long de la rive, et à l'aide de quelques passants elle réussit à sortir de sa dangereuse position.

Après avoir reçu des soins la jeune fille a été transportée à son domicile. Elle en a été quitte pour la peur, et un bain désagréable.

Contravention. — La police a dressé hier une contravention pour ivresse.

Service médical scolaire. — Les médecins qui ont la charge du service médical dans les écoles, se sont réunis hier, à l'Hôtel de Ville, de 4 h. à 5 h. 1/2 du soir, en séance trimestrielle.

Il a été constaté que l'état sanitaire était excellent et que toutes les écoles avaient été vaccinées.

Subside d'un vieillard. — Célestin Lemire, rentier, âgé de 71 ans, demeurant boulevard de Belfort, 61, a été trouvé pendu au pied de son lit, hier vers dix heures du matin, par sa bonne.

Le vieillard, qui souffrait depuis quelque temps d'une douloureuse maladie de nerfs, a profité d'une absence de la domestique, pour mettre son projet à exécution.

Un tonneau en ballade. — Diogène illustra jadis le tonneau qui lui servait d'asile. L'U. S. E. P. a un tonneau comme enseigne qui l'illustre à son tour.

Contrainte de déménager pour faire place à la succursale d'une importante maison de vente à crédit de Lille, l'U. S. E. P. va errer par les rues, son tonneau sur l'épaule, en quête d'un logement.

M. Motte ému de cette détresse, est paraît-il écrit : « S'il lui faut une masure elle l'aura ! » Et sur le champ, d'accord avec son compère de Tourcoing, il a ouvert une souscription qui sera recommandée dimanche, au prône, dans toutes les églises du décanat.

Jeunes adeptes du tonneau, comme on chante dans Faust, un bon mouvement, et la main à la poche pour loger la très sainte et très réactionnaire U. S. E. P.

Service de l'Abattoir. — Par arrêté municipal, M. Alfred Bottieux, vétérinaire inspecteur sanitaire, chevalier du Mérite agricole, vient d'être chargé de la direction, de l'organisation de la surveillance générale de l'abattoir, en remplacement de M. Pelletier, préposé en chef de l'octroi, dans les attributions de qui ce service se trouvait jusqu'à ce jour.

Cette décision sera profitable à l'abattoir, M. Pelletier ne pouvant, en raison de son service chargé, consacrer le temps nécessaire à la bonne gestion de cet important établissement municipal.

Grand Théâtre-Hippodrome. — Jeudi 6 janvier 1899. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h.

A la demande générale, à l'occasion des vacances du nouvel an, immense succès : *La Poupée*, opéra-comique en trois actes, d'Audran.

On commencera par : *Le Chien du Jardinier*, opéra-comique en un acte, de Grisar.

Prix des places ordinaires. — Location pour toutes les places chez M. Jubé-Hertogh, rue de la Gare.

Don ministériel. — M. le Ministre des Beaux-Arts, à titre d'encouragement, vient d'accorder une somme de 500 francs aux Concerts populaires de Roubaix.

AVIS

Le docteur Delattre, médecin-accoucheur de la Maternité Boucicaut, informe sa nombreuse clientèle que sa clinique des maladies des femmes et des enfants, et des maladies de grossesse, n'est plus située rue de Tourcoing, mais *rue de Lille, 199*.

Les consultations gratuites, réservées spécialement aux indigents, auront lieu le mardi de 2 à 3 heures.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 4 janvier 1899

NAISSANCES. — Gabrielle Leloeuvre, rue Blanch-malin. — Suzanne Cottarel, rue de l'Industrie, 50. — Marie Dubois, rue de la Balance, cour Lallemand, 2. — Raymonde Legras, rue d'Arcole, cour Joye, 19. — Léon Vanhoutte, rue du Fort, 56. — Pierre Cornil, rue des Champs, 38. — Hermance Demilecamps, rue Lemire, 3. — Gustave Turpin, rue Lavoisier, 28. — Arthur Sluchelbaut, rue Labruyère, 81. — Constant Duruisne, rue Watt, cour Lemaire, 4. — Emile Toisoyan, rue de Bavay, cour Bernard, 3. — Julia Maton, rue Turgot, cour Vandamme, 9.

DÉCÈS. — François Duriez, 62 ans, rue Desrousseaux, 65. — Stanislas Brunbrouck, 40 ans, rue de l'Ommelet, impasse Alfred Dumas. — Jean Nicolly, 79 ans, rue de Barbâtre. — Henri Duverge, 69 ans, rue de France, 128. — Alphonse Ponie, 2 ans, rue du Pile, cour Bonte, 9. — César Landroit, 29 jours, rue Blanch-malin. — J. B. Crétaux, 80 ans, rue de l'Hospice.

WATTRELOS

Coups de couteau. — M. Bossard, commissaire de police, a ouvert une enquête à propos d'une affaire de coups de couteau qui a eu pour théâtre le quartier de la Houzarde. Voici ce qui s'est passé :

Le nommé Henri Deroo, âgé de 50 ans, tisserand, se trouvait à l'estaminet Codron où deux groupes, dont il ne faisait nullement partie, se mirent à se chicaner.

Quand Deroo sortit, il prit un petit sentier pour retourner chez lui. Il y fut rejoint par un des individus qui s'étaient disputés dans l'estaminet et frappé de 5 ou 6 coups de couteau dans la tête.

Deroo tombe par terre et son agresseur profite de sa chute pour le labourer de coups de pied. Ensuite, il prit la fuite, sans être reconnu.

L'état de la victime, qui a été admise à l'hôpital, est très grave. Ses jours, pourtant, ne sont pas en danger. Il est fort probable que son agresseur sera bientôt sous les verrous.

ÉTAT-CIVIL du 4 janvier. — Naissances : Suzanne Wambeke, rue Sadi, 1.

Décès. — Philomène Mage, 40 ans, ménagère, Marlière. — Maurice Pouille, 2 jours, Laboureur.

TOURCOING

Parti ouvrier. — Assemblée générale, samedi à huit heures, Maison du Peuple, rue de Menin.

Série de vols au comptoir. — Ce soir à 6 h. 1/2, chez M. Varloppe, boucher, — charcutier, rue de Wattrelos un individu a pénétré dans l'établissement et s'est enfui en emportant le tiroir du comptoir.

Aux cris de la patronne, qui l'avait aperçu et le poursuivait, il jeta le tiroir sur le trottoir et s'esquiva.

— Chez un épicier de la rue Dewailly, plusieurs individus, profitant de ce que le patron descendait à la cave, dérobèrent plusieurs objets et s'enfuirent.

— On a dérobé une somme de 15 fr. chez un cabaretier de la place des Francs.

— Un vol du même genre a été commis chez un boucher de la rue Verte.

Accident de travail. — Sophie Debasker, soigneuse à la filature L. et F. Motte frères, a glissé sur un parquet et s'est fracturé le radius droit.

Le docteur Descreumaux qui a donné des soins, a ordonné un repos de 2 mois.

Morts subites. — Hier, vers deux heures et demie, M. Augustin Dumortier, rentier, demeurant à l'Hirondelle, au coin des rues St-Jacques et Delobel, est tombé sur le trottoir de la rue de la Bienfaisance. Transporté dans une maison voisine il y reçut des soins empressés.

Le docteur Caudrelier, appelé en toute hâte ne put que constater le décès.

— Mme veuve Campion Lorthiois, âgée de 62 ans, demeurant rue de Lille, a été trouvée morte hier matin dans son lit.

La pauvre vieille, en changeant de linge, hier soir, avait dit à sa bonne : « Si je meurs cette nuit, on ne sera pas obligé de me mettre du linge propre demain. »

Elle ne se doutait pas qu'elle disait la vérité.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 4 janvier 1899

NAISSANCES. — Agache Julien, rue de Bellevue. — Pecqueteau Pauline, rue du Chêne-Houplines. — Delescluze Georges, rue Fin de la Guerre. — Lemaire Marie, rue du General Souham. — Lagache Pauline, rue Halle.

DÉCÈS. — Clemence Lorthiois, 65 ans, sans profession. — Roose mort-né. — Deerlove Jules, 38 ans, domestique.

Explosion à Halluin

UN MORT. — DÉGATS IMPORTANTS

Hier après-midi, vers 2 h. 1/2, une explosion s'est produite à la fabrique de caoutchouc, située rue de Lille, à Halluin.

Le fils du contremaître, Arthur Delnatte, âgé de 22 ans, demeurant chaussée de Mouscron à Menin, se trouvait seul près d'un vulcanisateur, lorsque celui-ci fit explosion, projetant le malheureux Delnatte à 5 ou 6 mètres de distance, contre un mur ou il se fit une affreuse blessure à la tête.

Au bruit de la détonation, les ouvriers accoururent et relevèrent Delnatte qui ne donnait plus signe de vie.

La mort avait été instantanée. On attribue l'explosion à la rupture des boulons maintenant le couvercle du vulcanisateur qui, lui aussi a été projeté à quelques mètres de distance malgré son poids de 500 kilogs.

La violence de l'explosion fut si forte que toutes les vitres de la fabrique et d'un établissement industriel voisin volèrent en éclats.

On n'est pas encore exactement fixé sur l'importance des dégâts matériels, mais ils sont considérables.

LILLE

ENCORE LA POLICE !

Nous avons narré l'incartade de ce « gardien de la paix » qui, dimanche dernier, étant ivre, voulut arrêter un homme que, d'un œil trouble, il croyait voir tituber.

Le fait n'a rien, qui doive étonner, et il nous a été donné maintes fois d'assister à des scènes semblables.

Le petit gamin qui, dimanche, reçut des coups de l'agent Duriez, n'est malheureusement pas la seule victime des agissements des agents de police du même poste, dans la même journée.

Aussi bons « gardiens de la morale » que bons « gardiens de la paix », nos braves agents, offusqués de voir un marchand vendre une brochure intitulée « ce que filles et garçons doivent savoir », trouvèrent — sans la lire, naturellement, car ils en auraient été incapables — que cette brochure était obscène ; et ils arrêtèrent le marchand colporteur.

Celui-ci fut, paraît-il, consciencieusement « passé à tabac », ainsi qu'une femme qui se trouvait au poste en même temps que lui ; puis, *menottes aux poignets*, malgré ses protestations, il fut conduit, lundi matin, au parquet, où on le fit relâcher, après qu'on eût constaté que sa brochure — dont nous avons un exemplaire sous les yeux — n'avait rien d'obscène, ni même d'indécent.

Ce qui indique l'état d'esprit (?) dans lequel se trouvaient les agents, c'est qu'ils prétendaient que le colporteur était un inconnu, alors que depuis de nombreux mois, il habite la même maison, à Fives.

Ainsi, voilà un homme qui, sur une simple présomption d'agents s...urexcités, traverse la ville menottes au poing comme le dernier des assassins, pour être relaché dès son arrivée au Parquet !

Et on ne punirait pas de tels actes !

Trop souvent, certains agents, trop confiants dans le crédit que leur uniforme leur procure près des tribunaux, malmènent les paisibles citoyens, quitte à les faire ensuite condamner pour ivresse, outrages et... bien heureux quand on n'y ajoute pas l'inculpation de rébellion.

Nous comptons sur la droiture bien connue de M. le commissaire central pour enquêter sur ces faits, et sévir, s'il y a lieu, contre les agents en défaut.

G. DEVERNAY.

— Duriez a été révoqué de ses fonctions d'agent de police. Il a déposé, hier, au commissariat du troisième arrondissement, sur la demande de M. le Commissaire central, ses armes, ses costumes et accessoires d'agent de police, pour être remis au magasin municipal.

L'agent révoqué sera en outre poursuivi par le parquet pour ivresse et violences.

UN AVEU

L'abbé Cyr écrit dans la *Croix* :

« Nous n'avons même plus de fièvre ; « c'est le coma ».

Il y a longtemps que le distingué et sympathique soutanier, qui a délaissé le goupillon pour la plume, n'avait été pris d'un semblable accès de franchise.

A vrai dire, nous soupçonnions, à la lecture du petit torchon dans lequel il expectore quotidiennement ses injures, que sa cervelle n'était plus fort saine. Mais nous ne croyions pas que le malheureux abbé fût si bas.

Il l'avoue lui-même ! C'est le coma !...

A quand les prières des agonisants ?

L. M.

BAL A LA MAISON DU PEUPLE

Un bal à grand orchestre aura lieu dimanche 8 janvier, à la Maison du Peuple, rue de Béthune. Prix d'entrée : 0,40.

Cette soirée continuera la série des bals organisés à la Maison du Peuple et qui auront lieu tous les dimanches.

Union Française de la Jeunesse. — Les cours suivants s'ouvriront en janvier 1899, à l'école de la rue des Poissonceaux :

Cours moyen d'anglais. — Professeur : M. Painblant. Tous les vendredis à 8 heures du soir, à partir du 13 janvier.

Cours élémentaire de géométrie. — Professeur : M. Langlet du Fresnoy. Tous les samedis, à 8 heures du soir à partir du 7 janvier.

Cours supérieur de géométrie, préparatoire aux écoles militaires de sous-officiers. — Professeur : M. Bauvyn. Tous les jeudis à 8 heures du soir, à partir du 5 janvier.

Exemple à suivre. — A l'occasion de son mariage, un anonyme a remis à M. Samson, adjoint de l'Etat-Civil, la somme de cinquante francs pour les pauvres.

Nous félicitons ce généreux donateur et faisons les meilleurs souhaits pour le bonheur des nouveaux époux.

Les Courses. — La société des Courses de Lille va augmenter sensiblement le nombre des prix offerts pour l'année 1899.

Ses réunions, de quatre qu'elles étaient précédemment, seront portées à cinq et fixées, sauf approbation ministérielle, aux dates suivantes :

Lundi 3 avril ; jeudi 11 mai ; dimanche 14 mai ; dimanche 10 juin ; dimanche 1er octobre.

Statistique municipale. — Pendant la 52e semaine de l'année 1898, du 25 au 31 décembre, on a enregistré à Lille, la naissance de 131 enfants vivants (60 garçons et 71 filles, dont 95 légitimes et 36 illégitimes.

Il y a eu 5 déclarations de morts-nés, toutes 5 légitimes.

On a célébré 48 mariages.

Les décès se sont élevés à 107, dont 20 dans les hopitaux.

Les causes de décès sont : Fièvre typoïde, 3 (1 à Wazemmes, 2 à Fives) coqueluche, 1 ; apoplexie cérébrale, 1 ; bronchite et pneumonie, 16 ; maladies organiques du coeur, 4 ; diarrhée et entérite, 20 ; phtisie pulmonaire, 11 ; méningite tuberculeuse, 1 ; autres causes, 38.

La statistique de la semaine précédente avait relevé : 109 naissances d'enfants vivants, 6 déclarations de morts-nés, 28 mariages, 106 décès.

PARTI OUVRIER, SECTION LILLOISE

Avis important

Un certain nombre d'adhérents ayant demandé de porter à l'ordre du jour de la réunion générale de la section, une question du ressort du Comité Fédéral, et ce dernier se réunissant vendredi, 6 courant, la Commission administrative a... leur d'informer les camarades que l'Assemblée générale du Comité Central, au lieu d'avoir lieu aujourd'hui jeudi, 5 courant, est remise au samedi 7 janvier, à 7 heures 1/2 du soir, à la Maison du Peuple.

La commission administrative.

Union chorale des Orphéonistes Illiois. — Cette société donnera lundi 9 courant, en son local, une grande soirée bachique avec le concours de M. Boidin, pianiste ; Labbe, chansonnier Illiois ; l'original Léon, le comique excentrique si justement goûté des « Infants d'Paldherbe », et de la section lyrique de la dite société qui jouera « Fifine » Lalousse. »

Tournée Folies-Bergères. — La direction nous prie d'informer le public que par suite de ses engagements, elle ne pourra plus donner que 4 représentations qui auront lieu jeudi 5, vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 janvier à 8 h. 1/2 du soir.

Deux grandes matinées enfantines seront données à la demande des familles jeudi et dimanche, à 3 h.

Avis aux retardataires.

Le Club lyrique et dramatique Illois ayant son siège, 10, rue de Béthune, organise à l'occasion de son inauguration, un grand concert suivi de Bal le 15 janvier dans la salle des Mirlitons, 26, rue Nicolas-Leblanc, à 7 heures du soir.

A cet effet, la commission s'est assurée le concours d'artistes distingués, dont nous aurons le plaisir de donner l'énumération ultérieurement.

Dans les sports. — M. Léon Taillier, membre de l'Union Athlétique, chef de l'Etoile pédestre Illoise, a, au nom de cette dernière société, offert à M. Gérard Kelzemberg, dit Diana, l'homme à la mâchoire de diamant une superbe médaille de vermeil.

M. Diana est un contorsionniste sans pareil en même temps qu'il possède une véritable mâchoire de fer.

Revue des troupes de la garnison et remise de décorations. — Le général en chef procédera jeudi à deux heures, dans la cour de la citadelle, à la revue des troupes de l'armée active de la garnison, et remettra les croix et médailles aux nouveaux décorés.

Tenue de campagne. Toutefois, les officiers auront les gants blancs.

MM. les officiers sans troupe, ainsi que MM. les officiers de la reserve et de l'armée territoriale qui le desireront, pourront assister à la revue et devront arriverà la Citadelle assez tôt pour pouvoir y être placés, à une heure cinquante, par les soins du major de la garnison.

Echange de parcelles de terrain. — Par arrêté de M. le préfet du Nord, M. F. Bonduel, conseiller général, est délégué pour procéder à une enquête sur le projet suivant :

« Echange avec les hospices de Lille d'une parcelle de terrain de 161 mètres carrés formant excédent de la rue Masquelier, contre une parcelle de 370 mètres carrés à incorporer dans le tracé de la rue d'Hautbourdin.

A cet effet, M. F. Bonduel, commissaire-enquêteur, siegera à la mairie les 5, 6 et 7 janvier 1899, de quatre à cinq heures du soir, pour recevoir les déclarations qui seraient presentées sur ledit projet.

Ecole supérieure de guerre. — Nous relevons sur les tableaux d'avancement établis pour 1899, les noms de MM. les lieutenants Boye et Sauvage, maintenus pour le grade de capitaine.

Ces deux officiers ont quitté l'an dernier le 16e bataillon de chasseurs à pied et le 43e régiment d'infanterie pour suivre les cours de l'Ecole supérieure de guerre.

Vol de zinc. — Rue de Tournai, avant-hier soir, vers huit heures, l'agent de la sûreté Devos rencontrait deux individus dont l'un portait une assez forte charge de zinc. L'un de ces individus avant pris la fuite en reconnaissant l'agent, ce dernier eut des soupçons et interrogea le porteur de zinc sur la provenance de ce métal.

L'individu s'embrouilla d'abord, puis finit par avouer qu'il avait volé ce zinc sur le toit d'une cabane, dans un jardin près le fort de St-Agnès, appartenant à M. Carpentier.

Conduit au bureau central de police, le voleur a été maintenu en état d'arrestation. Dans l'après-midi d'hier, il a été déféré au Parquet et écroué à la maison d'arrêt. C'est un nommé Henri Sommet, âgé de 15 ans, sans profession, demeurant rue Mahieu, 12. Son complice, un jeune homme de 17 ans, est activement recherché.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

INCENDIE CRIMINEL A ROUVROY

Le feu a détruit dimanche, vers onze heures du soir, une meule de 8,000 bottes de blé, appartenant à M. Louis Macquart, cultivateur.

C'est le quatrième incendie dont est victime depuis trois mois M. Macquart, qui croit être l'objet d'une vengeance.

On a du reste d'excellentes raisons de croire à la malveillance, car on a vu, presque au moment ou la meule prenait feu dimanche, un individu se sauvant à toutes jambes de l'endroit ou était située cette meule.

La gendarmerie de Rouvroy recherche l'incendiaire.

ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE

Naufrage d'une goélette calaisienne

Un télégramme arrivé à Calais signale que la goélette «Rosalie», appartenant à M. Coffre, armateur, s'est perdue près de l'île de Wight, côte sud d'Angleterre.

La «Rosalie» était commandée par le capitaine Olivier. Heureusement l'équipage put gagner la terre sain et sauf et sera rapatrié par les soins du consul français.

Ce vieux bateau calaisien, qui était pendant la belle saison, affecté au transport des glaces de Brevig ou Kragero (Norvège), à Calais, était parti de Boulogne avec un chargement de ciment à destination de saintes.

67, RUE PIERRE-MOTTE, 67

près de chez Philémon, ROUBAIX

LINGERIE, BONNETTERIE, CONFECTIONS, 20 p. 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

ÉTRENNES AUX CLIENTS

ATTENTION ! LISEZ ! LISEZ !

LE NOUVEAU SUCCÈS A ROUBAIX

C'est bien l'union Franco-Belge. Il n'y a plus de frontière pour la chaussure depuis que la Maison GOOMANS vend tous les articles 25 pour cent meilleur marché qu'en Belgique, et que les Belges viennent les acheter en France. C'est la maison qui vend la plus élégante et la plus solide des chaussures et à qualité égale le meilleur marché de toute la région.

Pour vous en convaincre quelques prix :

Séries de bottines pour hommes, fabrication de la Maison, matières de premier choix, en veau, chevreau, vernis ou vache vernie, à lacets, élastique ou à boutons, 9,95 ; 2e choix, 7,95 ; 3e, depuis 5,45.

Hygiénique, drap, claque vache vernie, 8 boucles : Hommes, 8,95 et 7,95 ; Dames, 6,95 et 5,95 ; Fillettes, 5,95 et 4,95 ; Enfants, 4,95 et 3,95. Tiges en chevreau 1 fr. 50 en plus. — Tous ces articles sont garantis montés tout cuir.

Bottines et Souliers, pour Dames, Fillettes et Enfants, très solide et élégant, à tout prix et pour toutes les bourses.

Caoutchoucs meilleures marques : Hommes, 2,90, avec éperons 3,75 ; Dames, à talons, 2,45 ; sans talons, 2,25.

Guêtre en cuir et en vache vernie, depuis 4,95 ; Snowboots, Galoches, Mules, Confortables, Napolitains, Chaussons.

Pantoufle fantaisie, etc., vendu de 25 à 50 p. 0/0 au-dessous du prix réel.

Nouveau soulier, spécialement pour MM. les garçons de salle et pour tous ceux qui en raison de leurs occupations fatiguent beaucoup des pieds, d'une seule pièce, à élastiques, en lastinque ou en chevreau, ne pouvant jamais ni blesser ni fatiguer le pied.

Bien s'adresser à la *Concurrence*, 34 et 36, rue Blanchemaille. 1/2 Gros. — Atelier de Réparations.

N. O.

SOLIDITÉ ÉLÉGANCE — MAISON DE CONFIANCE ET D'ÉCONOMIE

Etrennes 1899

Articles nouveaux et uniques donnés par la Société des Constructions l'*Etoile*, à des prix très réduits jusqu'au 20 janvier. Envoi franco contre mandat ou timbres.

Plume unique : Il sera donné gratis à tout acheteur jusqu'au 2 janvier, un beau remontoir en metal oxydé d'une valeur de 5 fr. et garanti.

AVIS. — Il ne sera donné que 300 montres en prime.

1° Bicyclettes neuves depuis 100 fr. — D'occasion : 50 fr., paiements mensuels ;

2° Le plus beau cadeau de l'année, **Le Phono-grapho**, merveilleux appareil enregistrant la parole, le chant, musique, etc., les répétant distinctement indéfiniment. La boîte complète, avec notice, accessoires, 12 cylindres de rechange, jusqu'au 20 janvier : 15 fr. Après : 26 fr.

3° Magnifique revolver à 6 coups : 20 fr. Jusqu'au 20 janvier : 11 fr.

4° Mutoscope. Bel appareil de salon, vues animées. — Très curieux appareil avec 50 vues. Prix exceptionnel : 12 fr. au lieu de 25 francs.

5° **Grande Originalité.** — La Grande Roue de Paris :

1° Pendule originale en bronze. Haute Nouveauté : Les 100 premières, 18 fr. au lieu de 30 fr. ;

2° Cave à liqueurs, 12 wagons contenant chacun 2 verres, au centre, plateau avec 4 carafons : Les 100 premières, 10 fr.

3° Metal anglais, argente for choix :

1° Ecrin contenant 12 couverts (cuillers et fourchettes), 12 couteaux et 12 cuillers à café. Prix exceptionnel jusqu'au 20 janvier : 20 fr.

2° Pour 6 personnes seulement, jusqu'au 20 janvier : 11 fr.

3° Plateau, Cafetière ou Théière, Sucrier, Crémier, Pince à sucre metal blanc, argenté for choix. Prix d'étrennes. Pour 12 personnes : 20 fr. ; pour 6 : 11 fr.

4° Beau Réveil-matin, bronze original avec 2 flambeaux. La garniture : 9 fr.

Usine à Coventry (Angleterre).

Adresser les commandes à M. DE RIBEON, agent général, 28, rue Condorcet, Paris.

BOURSE DE LILLE

du 4 janvier

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	16900	16950	16800
Anzin		5500	5490
Bruay	39400	39500	39100
Bully	2380	2210	2330
Carvin	1350	1360	1350
Courrières		2190	2175
Douchy	960	980	
Dourges	21000	21000	20800
Escarpelle	800	802	800
Lens 1000	485	485	481
Lievin	1820	1900	
Meurchin	9550	9880	9750
Ostricourt	1075	1075	1060
Vicoigne	23300	23800	23150

Le Gérant, Jean PIOTEIX.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*.
28, Rue de Fives, 28.

FEUILLETON DU 6 JANVIER. — N° 23

COUSIN-COUSINE

ROMAN INÉDIT

PAR

GÉRAULT-RICHARD

PREMIÈRE PARTIE

NUIT ROUGE

XV

Suis-je belle ?

Pour se conformer aux usages, elle avait enlevé ses bijoux et ses oreilles lui semblaient plus fines, plus petites, ainsi débarrassées de tout ornement.

Elle se promit de ne plus porter de boucles, ni de pendants ; à peine, de temps à autre, sortirait-elle de leurs écrins les jolies perles que son père lui avaient offertes pour son anniversaire. Et toujours, comme une compagne familière définitivement associée à ses moindres actes et à ses plus intimes pensées, l'image de Pierre se présentait à elle pour l'approuver.

— Lui plairais-je ainsi ? Me trouverait-il belle ?

L'interrogation ne se posait pas avec autant de netteté, mais elle ressortait de l'agréable hantise qui la poursuivait.

L'amour, si divers, si complexe en ses causes et en ses effets, naît souvent des sacrifices consentis. Il suffit de s'être dévoué à un être pour l'aimer, et la force de l'attachement provient, la plupart du temps, de la somme de peines endurées pour lui.

On dit que les chaînes de l'amour sont faites de roses. Oui. Mais les roses cachent des épines. C'est par les épines qu'il entre dans les chairs.

XVI

« Zizine »

L'émotion des habitants de Sillé, loin de se calmer, s'accrut pendant les obsèques de Mme Merain.

La douleur du maître d'école et de sa fille faisait peine à voir.

Julienne tenait sa petite amie par la main, très impressionnée elle-même et s'employant néanmoins à consoler l'orpheline.

Au cimetière, M. Chaumont crut de son devoir de maire de prononcer un discours. Après les condoléances obligatoires aux parents de la défunte, il exprima au nom de la population qu'il avait l'honneur d'administrer, l'indignation de tous les honnêtes gens en face des crimes commis par les vagabonds, les rôdeurs, sans foi ni loi, qui infestent les campagnes.

Puis il promit de réparer, dans la mesure de ses moyens, le désastre de l'incendie.

Il annonça même, sans perdre de temps, que grâce au concours des philanthropes de la banque départementale, il pourrait, dès le lendemain, verser des acomptes aux propriétaires qui songeaient à se débarrasser de leur terrain couvert de décombres inutilisables. Il voulait ainsi donner une nouvelle preuve de son dévouement à ses concitoyens, qui le connaissaient déjà, puisque c'était par lui qu'ils vivaient.

M. Chaumont dit tout cela sur un ton de profonde conviction. Il était convaincu d'ailleurs que les ouvriers employés à ses fours à chaux lui devaient une reconnaissance inaltérable. Jamais l'idée ne lui fût venue de mettre en regard des salaires qu'il leur versait les bénéfices colossaux qu'il retirait de leur travail.

— Sans moi, disait-il souvent, tous ces gens-là mourraient de faim.

Il n'avait encore rencontré personne pour lui répondre :

— Et sans eux, que deviendriez-vous ? où seraient vos millions ?

S'il fit une allusion au rétameur, elle fut assez discrète. Il ne le nomma point, soucieux avant tout de ne pas réveiller chez Julienne les souvenirs de la pénible scène de la veille.

D'ailleurs, il tenait la certitude d'une prompte solution. Ses amis lui avaient promis d'exciter le zèle du parquet, et le procureur impérial ne demanderait pas mieux, il le savait d'avance, que de lui être agréable.

Il voulut néanmoins retourner au Mans aussitôt après l'enterrement. Il laissa donc sa fille, avec le maître d'école et Antoinette, et sauta dans la voiture que le cocher lui avait amenée.

Julienne n'avait pu entendre sans un malaise indéfinissable la déclaration de philanthropie sous laquelle son père masquait la ruine complète des sinistrés.

Ce que lui avait raconté le rétameur lui permettait, à présent, de deviner les origines de la fortune paternelle. Elle en saisissait le caractère abominable et elle en souffrait cruellement.

Dès sa sortie du cimetière, elle distribua, avec son habituelle discrétion, l'abondants secours aux plus nécessiteux.

— Surtout, recommandait-elle à chacun, gardez-moi le secret. Mon père m'accuserait de prodigalité et me rationnerait à l'avenir.

Elle n'oubliait pas, non plus, la promesse faite à Pierre d'assurer un gîte à son frère abandonné à Pont-de-Gennes. Elle se demandait avec angoisse ce qu'était devenu le pauvre petit et elle cherchait un prétexte pour l'aller voir sans donner prise aux racontars.

L'occasion s'offrit bientôt. Sillé est aussi dépourvu de pharmacien que de médecin.

Plusieurs habitants avaient reçu, au cours de l'incendie, des blessures, légères il est vrai, mais qui exigeaient néanmoins des pansements sommaires.

En conséquence, Julienne envoya quelqu'un au château avec mission de lui amener la petite charrette anglaise dans laquelle elle faisait de fréquentes promenades.

Il était sept heures lorsque après avoir fit au revoir à Antoinette, que son père emmenait à Vauguérins, elle prit la route de Montfort-le-Rotrou qui est continué à Pont-de-Gennes.

Elle avait hâte d'arriver, car il lui faudrait, après avoir recueilli le petit abandonné, lui trouver une famille provisoire. Le poney, fréquemment stimulé par elle, filait rapidement entre les sapinières dont la profondeur sombre obscurcissait déjà la route.

A un tournant, le fringant animal fit un brusque écart et Julienne faillit être projetée hors de la voiture. Elle employa toute sa vigueur à retenir la bête qui s'arrêta en hennissant de frayeur.

Julienne aperçut alors à quelques mètres, sur le côté, une roulotte bâchée de gris. Elle crut prudent de descendre et prit le poney à la bride.

A mesure qu'elle s'avançait, elle détaillait un tableau charmant et triste à la fois.

Devant la roulotte, assis sur une borne, un enfant pleurait, ses deux petits poings sur les yeux. En face de lui, un chien aboyait faiblement et le fixait avec une persistance que l'arrivée de Julienne ne réussit point à troubler.

Par moments, le bon animal interrompait ses plaintes pour lécher l'enfant ; quelquefois aussi il lui mettait ses deux pattes de devant sur les épaules, élevait le museau et se reprenait à aboyer comme s'il eût voulu appeler du secours.

Julienne pressentit aussitô